

## Compte rendu Conseil Portuaire du 14 Décembre 2016

Examen du projet de requalification du Quai Dezoums dans le cadre de l'instruction du projet au titre de l'article R 5314-2 du Code des Transports.

Présents:

Mr MOLY président,  
Mr FOURCADE, membre titulaire, désigné par le concessionnaire,  
Mr ROMERO membre titulaire désigné par le Conseil Municipal de Port-Vendres,  
Mr SIRE, membre titulaire du personnel départemental,  
Mr HERVIEU, membre suppléant du personnel du concessionnaire,  
Mr HERRILLO membre suppléant représentant les dockers,  
Mr CAGNAT, membre suppléant de Monsieur DAUX, représentant des usagers au titre de la catégorie commerce,  
Mr STRAUSS membre suppléant de Monsieur MASCLE, représentant des usagers au titre de la catégorie commerce,  
Mr LE COZIC membre titulaire, représentant des usagers au titre de la catégorie commerce,  
Mr BADIE membre titulaire, représentant des usagers au titre de la catégorie pêche,  
Mr DIAZ membre titulaire représentant des usagers au titre de la catégorie pêche,  
Mr GRUET membre titulaire, représentant des usagers au titre de la catégorie plaisance,  
Personnes associées MM RIBES(CCI), FRANCOIS(DDTM), POU (membre suppléant de Mr SIRE) et CONSTANT (CD 66).

Monsieur MOLY président de séance remercie les membres présents, vérifie le quorum, introduit le point à l'ordre du jour et passe la parole à Mr POU. Ce dernier rappelle le déroulement de la procédure et son avancement.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation publique fin 2013, les documents présentés et les débats étant disponibles depuis lors sur le site internet du Département.

Le Conseil portuaire est réuni pour formuler un avis sur le projet de Requalification du quai Dezoums en application du code des transports.

Par ailleurs, le dossier a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée en mars 2015 dans le cadre de la procédure dite d'autorisation unique en application du Code de l'Environnement. Le dossier a été consolidé en collaboration avec les services de l'Etat pour aboutir au dossier actuel d'octobre 2016.

Le Département s'est engagé par délibération du 10 octobre 2016 à la mise en œuvre de plusieurs mesures environnementales.

Le Commissaire enquêteur a été désigné et le Préfet devrait prendre un arrêté pour prescrire la réalisation d'une enquête publique unique dans les jours suivant le Conseil Portuaire.

Cette enquête devrait se dérouler du 8 Février au 10 Mars 2017.

L'autorisation Préfectorale devrait alors intervenir entre les mois de juin et de septembre 2017.

Monsieur CONSTANT présente une synthèse du dossier au Conseil et répond aux questions techniques posées.

Monsieur FOURCADE souligne les enjeux économiques de ce projet et son importance pour l'équilibre et le développement du marché Saint-Charles.

Monsieur ROMÉRO précise que sa collectivité a déjà délibéré favorablement, et que la Communauté de Communes Alberes-Cote Vermeille-Illibéris vient de faire de même.

Monsieur LE COZIC précise qu'il est venu afin de prendre part au vote et qu'il est en attente de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Portuaire vote à l'unanimité pour l'expression d'un avis favorable au projet de Requalification du quai Dezoums.

Le Président du Conseil Portuaire



Michel MOLY